

COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22	du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS		
Ventes de marchandises	3 417 948,89	4 310 086,33
Production vendue	6 154 584,27	5 617 490,49
Subventions d'exploitation	44 333,14	182 666,28
Autres produits	398 280,53	146 148,43
Total	<u>10 015 146,83</u>	<u>10 256 391,53</u>
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	2 730 918,90	3 014 152,95
Variation de stock (m/ses)	-37 980,30	252 278,37
Autres achats & charges externes	5 223 485,88	5 578 101,26
Total	<u>7 916 424,48</u>	<u>8 844 532,58</u>
MARGE SUR M/SES & MAT	2 098 722,35	1 411 858,95
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	234 419,75	209 037,93
Salaires et Traitements	5 497 708,69	5 548 720,98
Charges sociales	2 533 477,05	2 520 040,28
Amortissements et provisions	588 134,32	364 192,95
Autres charges	466 632,39	294 068,47
Total	<u>9 320 372,20</u>	<u>8 936 060,61</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 221 649,85	-7 524 201,66
Produits financiers	139 317,61	85 914,70
Charges financières	895 491,67	489 247,30
Résultat financier	<u>-756 174,06</u>	<u>-403 332,60</u>
RESULTAT COURANT	-7 977 823,91	-7 927 534,26
Produits exceptionnels	225,00	189 186,76
Charges exceptionnelles	55 493,32	162 726,49
Résultat exceptionnel	<u>-55 268,32</u>	<u>26 460,27</u>
Impôts sur les bénéfices	-1 554 257,00	-2 072 551,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 478 835,23	-5 828 522,99

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22	du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS		
- 707000 Ventes de marchandises	8 855,60	11 156,60
- 707001 Ventes de march. - HW IoT	217 228,76	141 496,00
- 707002 Ventes de march. - Abeeway	411,00	4 295,16
- 707003 Vente de marchandises - Devices ABW	508 794,23	401 571,00
- 707900 Ventes de marchandises (export)	21 651,90	25 337,60
- 707901 Ventes de march. (Export) - HW IoT	1 274 240,29	1 127 279,13
- 707903 Ventes de march. - Devices ABW (Exp	649 323,08	1 484 500,64
- 707920 Ventes de marchandises (intracom)	20 328,00	23 678,82
- 707921 Ventes de march. (Intracom.) - HW	542 893,15	905 581,10
- 707923 Ventes de march. (intra.)-Device AB	180 421,33	220 816,83
- 709790 R.R.R.accordés s/ventes (export)	-5 974,63	-35 000,00
- 709791 R.R.R.accordés s/ventes (CEE)	-223,82	-626,55
Ventes de marchandises	3 417 948,89	4 310 086,33
- 706201 Prest. Sce - IOT (Services)	285 185,97	243 063,79
- 706202 Prest. Sce - IOT (SW)	508 616,46	434 741,27
- 706203 Prest. Sce - IOT (Maintenance)	708 753,90	743 667,72
- 706309 Commissions MarketPlace (FR)	2 112,60	2 399,54
- 706901 Prest. Sce EXPORT - IOT (Services)	916 125,17	980 662,91
- 706902 Prest. de Sce Export - IoT SW	2 159 869,05	1 405 782,41
- 706903 Prest. Sce EXPORT - IOT (Maintenan)	189 386,38	374 391,43
- 706909 Commissions MarketPlace (Export)	2 620,73	2 511,30
- 706921 Prest. Sce INTRACOM IOT (Sces)	203 460,89	215 334,79
- 706922 Prest. de Sce Intracom. - IoT SW	621 864,92	591 616,87
- 706923 Prest. Sce INTRACOM IOT (Maint)	509 384,36	504 708,26
- 706929 Commissions MarketPlace (Intracom.)	1 525,33	864,05
- 708310 Refacturation - Loyer Lyon (20%)	3 374,24	3 374,59
- 708400 Mise à disposition de personnel	509 257,71	289 535,57
- 708500 Ports et frais facturés	10 253,18	12 691,69
- 708590 Ports et frais facturés (export)	36 114,73	56 766,17
- 708591 Ports et frais facturés (CEE)	12 414,83	11 671,07
- 708592 Refact. perso. BNL (CEE)	115 361,66	115 193,74
- 708800 Autres produits activités annexes	73 600,85	
- 709600 R.R.R.accordés s/prestat. de sces	-94 897,99	-89 389,21
- 709690 R.R.R.accordés s/prestat. (export)	-570 258,62	-212 312,05
- 709692 R.R.R.accordés s/prestat. (intracom	-49 542,08	-69 785,42
Production vendue	6 154 584,27	5 617 490,49
- 740000 Subventions d'exploitation	44 333,14	182 666,28
Subventions d'exploitation	44 333,14	182 666,28
- 758000 Produits divers gestion courante	808,81	325,86
- 781500 Repris.s/provis.risques & charges	111 000,00	
- 781730 Repris.s/prov.dépréc. stocks		18 177,27
- 781740 Repris.s/prov.dépréc. créances	237 227,20	67 733,90
- 781745 Repris.s/prov.dépréc.aut.créances		13 076,34
- 791000 Transfert de charges d'exploitation	49 244,52	46 835,06

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22	du 01/01/21 au 31/12/21
Autres produits	398 280,53	146 148,43
Total	<u>10 015 146,83</u>	<u>10 256 391,53</u>
 CONSOMMATION M/SES & MAT		
- 607110 Achats de marchandise - IoT Station	1 557 673,87	1 305 484,68
- 607140 Achats de marchandise - ABW	1 173 245,03	1 708 668,27
Achats de marchandises	2 730 918,90	3 014 152,95
- 603700 Variat. stocks marchandises	-37 980,30	252 278,37
Variation de stock (m/ses)	-37 980,30	252 278,37
- 606110 Fournitures électricité	4 886,77	5 399,74
- 606300 Achats de petit équipement	7 669,93	6 944,07
- 606320 Consommations internes Stock	10 152,76	4 112,19
- 606350 Achats de petits mat. informatiques	8 253,58	9 099,53
- 606400 Achats fournitures administratives	4 384,09	4 897,35
- 606810 Projets Teamstarter	1 467,33	
- 611110 Sous-traitance R & D - Sans Agrém.	572 483,23	566 201,85
- 611111 Ss Traitance - NRE		105 734,39
- 611131 COST + - Actility Singapore	478 636,24	469 508,79
- 611132 COST + - Actility US	123 672,74	158 109,25
- 611200 Sous traitance commercial	475 113,30	557 113,12
- 611210 Sous traitance Pré sales	323 140,40	315 731,41
- 611250 Sous traitance - Opérations	292 761,92	500 831,94
- 611260 Sous traitance - Digital	129 246,27	241 240,14
- 611270 Sous traitance - Products	69 520,00	76 150,00
- 611280 Sous traitance - Customer Support	202 596,29	156 928,27
- 611400 Sous traitance - IT	16 543,42	13 280,66
- 613050 Location copieur	1 056,00	2 579,00
- 613200 Locations immobilières	1 475,84	1 386,00
- 613210 Location Paris	319 965,92	262 793,56
- 613211 Location - Stockage Shurgard		698,57
- 613212 Location - Stockage BESTRANSPORTS	10 591,52	7 991,85
- 613220 Location Caen	52 287,54	50 600,04
- 613225 Location Lannion	16 517,16	16 126,20
- 613230 Location Lyon	26 049,00	27 221,61
- 613270 Location Malaisie	13 095,00	11 520,00
- 613280 Location Montreal	2 600,00	2 158,39
- 613290 Location - Japon	5 413,44	6 285,40
- 613520 Locations de matériel de transport	174,15	897,82
- 613540 Location NetSuites	41 177,16	37 832,65
- 613545 Location Cegid	7 261,68	5 283,01
- 613555 Location - Smile		124 022,20
- 613560 Location logiciel Silae	10 040,06	10 032,88
- 613565 Location Support Wiki	5 200,00	3 914,00
- 614210 Charges locatives Paris	56 831,14	67 189,00
- 614220 Charges locatives Caen	9 266,94	7 607,56
- 614230 Charges locatives Lyon	1 177,35	1 500,00

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22	du 01/01/21 au 31/12/21
- 615200 Entretien immobilier	21 067,80	21 591,53
- 615600 Maintenance	10 800,92	10 217,43
- 616000 Primes d'assurance	66 456,01	61 416,85
- 618100 Documentation générale	1 171,08	284,66
- 618500 Frais de colloques, de séminaires	27 104,36	0,39
- 621500 Personnel Exterieur : VIE	20 061,63	9 077,34
- 622600 Honoraires Brevets	65 010,77	56 548,36
- 622610 Honoraires Juridiques	75 005,29	39 962,78
- 622615 Honoraires - Jurid. réorganisation	8 118,24	53 639,47
- 622620 Honoraires Commissaire aux comptes	13 085,00	28 665,00
- 622700 Frais d'actes et contentieux	340,61	3 989,00
- 622810 Honoraires divers - Sales	70 252,46	69 563,15
- 622820 Honoraires divers - Bus. Dev.	9 350,00	9 400,00
- 622830 Honoraires divers - Opérations		10 964,63
- 622840 Honoraires divers - G&A	79 826,68	50 837,15
- 622850 Honoraires divers - Marketing & Dig	33 110,39	75 055,08
- 622860 Honoraires divers - Products	3 800,00	
- 622870 Honoraires divers - IT		12 850,00
- 622880 Honoraires divers - Customer Suppor	36 086,35	28 455,06
- 622891 Honoraires divers - M&A	42 000,00	59 229,50
- 623000 Publicité	5 826,45	8 850,00
- 623150 Dépenses Marketing	23 540,85	36 996,49
- 623300 Foires et expositions	45 642,02	928,99
- 623350 Salon - Matériels Expo.	7 605,47	973,57
- 623400 Cadeaux à la clientèle	657,64	682,05
- 623700 Frais de déménagement		600,10
- 624800 Transports divers	88 431,09	106 279,64
- 625100 Voyages et déplacements	136 884,84	55 522,34
- 625700 Réceptions	16 403,96	7 505,62
- 626000 Frais postaux	768,67	1 119,49
- 626100 Frais de télécommunication	31 295,30	27 994,21
- 626110 Frais d'Internet	38 331,93	37 200,00
- 626115 Frais de Tel - Puce IOT	62 101,51	59 037,55
- 626200 OVH	221 708,73	192 195,55
- 626209 AVOIR OVH	-39 232,96	-95 267,17
- 626300 Hosting Equinix	54 911,03	70 443,74
- 626320 AWS	543 726,28	444 697,37
- 626330 Serveur NSONE		5 223,53
- 626340 Serveurs - Flex NetWork		5 196,77
- 626350 SONASSI	7 671,96	6 491,16
- 626360 Hosting - Telecom House (Russie)		71 149,57
- 627500 Commissions paiement internet		885,13
- 627800 Prestations de services bancaires	23 806,01	22 733,64
- 627810 Frais bancaires MarketPlace	3 526,54	2 691,55
- 628110 Cotisations professionnelles	43 484,05	42 607,55
- 628400 Frais de recrutement de personnel	23 038,75	24 693,00

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22	du 01/01/21 au 31/12/21
Autres achats & charges externes	5 223 485,88	5 578 101,26
Total	<u>7 916 424,48</u>	<u>8 844 532,58</u>
MARGE SUR M/SES & MAT	2 098 722,35	1 411 858,95
CHARGES		
- 631200 Taxe d'apprentissage	36 489,64	36 682,51
- 631800 Autres taxes versées aux impôts	20 750,00	18 419,00
- 633300 Formation continue (organisme)	59 176,94	59 439,26
- 633400 Effort de construction	24 147,38	24 275,33
- 633800 ADESSAT	1 073,42	1 079,03
- 633850 Taxe AGEFIPH	18 563,73	16 361,00
- 635110 CET	48 403,00	27 888,00
- 635120 Taxes foncières	14 300,22	14 052,70
- 635150 Taxe sur les bureaux	9 396,99	9 258,04
- 635160 Taxe de stationnement	425,88	421,58
- 635800 Autres droits	1 692,55	1 161,48
Impôts, taxes et vers. assim.	234 419,75	209 037,93
- 641101 Salaires - Service 100	1 971 820,61	2 089 435,93
- 641102 Salaires - Service 210	578 425,30	556 278,19
- 641104 Salaires - Service 300	551 344,57	645 364,82
- 641105 Salaires - Service 510	414 489,21	382 437,74
- 641106 Salaires - Service 600	820 210,03	848 357,65
- 641108 Salaires - Service 400	519 876,35	409 194,46
- 641109 Salaires - Service 520	56 607,03	85 147,50
- 641112 Salaires - Service 222	128 623,94	132 052,22
- 641143 Salaires étrangers - Canada	104 199,90	95 017,28
- 641201 Congés payés - Service 100	-15 026,61	5 467,17
- 641202 Congés payés - Service 210	3,80	-15 751,03
- 641204 Congés payés - Service 300	-20 035,89	-1 186,81
- 641205 Congés payés - Service 510	-7 950,30	6 141,48
- 641206 Congés payés - Service 600	-873,30	-5 221,44
- 641208 Congés payés - Service 400	18 535,60	-13 787,37
- 641209 Congés payés - Service 520	827,58	-2 916,92
- 641212 Congés Payés - Service 222	-3 825,07	5 886,93
- 641243 Congés payés - Salariés Canada	200,00	27,00
- 641245 Congés payés - Salariés Australie	3 200,00	34 300,00
- 641300 Primes et gratifications	-18 103,32	
- 641301 Primes - Service 100	30 621,86	21 665,00
- 641302 Primes - Service 210	37 708,87	38 865,01
- 641304 Primes - Service 300	47 370,81	51 984,39
- 641305 Primes - Service 510	37 773,25	30 704,06
- 641306 Primes - Service 600	49 805,80	55 150,98
- 641308 Primes - Service 400	51 115,26	36 826,95
- 641309 Primes - Service 520	599,66	
- 641312 Primes - Service 222	11 775,17	11 000,00

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22	du 01/01/21 au 31/12/21
- 641400 Indemnités de transport	15 022,33	15 138,63
- 641410 Indemnités stagiaires	18 677,81	23 114,34
- 641420 Indemnités de licenciement	91 740,00	5 367,39
- 641430 Indemnités de rupture conv.	6 870,13	
- 641450 Prime Macron - Pouvoir d'achat		1 000,00
- 641500 IJSS	-23 936,69	-1 407,57
- 641802 Salaires provisionnés - Service 210	179,00	-4 625,00
- 641804 Salaires provisionnés - Service 300	19 247,00	7 426,00
- 641805 Salaires provisionnés - Service 510	-293,00	732,00
- 641806 Salaires provisionnés - Service 600	1 447,00	1 605,00
- 641808 Salaires provisionnés - Service 400	-65,00	-2 071,00
- 641812 Salaires provisionnés-Services 222	-500,00	
Salaires et Traitements	5 497 708,69	5 548 720,98
- 645100 Cotisations à l'URSSAF		-2 092,00
- 645101 Cotisations URSSAF - Service 100	598 510,45	623 182,87
- 645102 Cotisations URSSAF - Service 210	192 696,02	195 915,20
- 645104 Cotisations URSSAF - Service 300	196 792,05	222 577,80
- 645105 Cotisations URSSAF - Service 510	146 284,98	143 232,15
- 645106 Cotisations URSSAF - Service 600	280 030,65	296 719,73
- 645108 Cotisations URSSAF - Service 400	189 649,69	149 496,89
- 645109 Cotisations URSSAF - Service 520	12 802,41	13 706,62
- 645112 Cotisations URSSAF - Service 222	43 617,90	44 518,70
- 645200 Cotisations Mutuelles et Prevoyance		-955,69
- 645201 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 100	62 481,89	62 513,99
- 645202 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 210	18 049,42	14 815,31
- 645204 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 300	11 858,62	14 438,70
- 645205 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 510	11 124,29	10 773,11
- 645206 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 600	23 212,14	22 849,42
- 645208 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 400	15 735,38	11 239,35
- 645209 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 520	1 714,47	1 736,54
- 645212 Cotisations Mut. et Prev. - Sce 222	4 636,95	4 879,23
- 645301 Cotisations Retraite - Service 100	171 538,77	176 406,76
- 645302 Cotisations Retraite - Service 210	53 002,97	56 549,44
- 645304 Cotisations Retraite - Service 300	62 974,47	74 854,21
- 645305 Cotisations Retraite - Service 510	44 622,61	42 677,68
- 645306 Cotisations Retraite - Service 600	83 348,35	88 247,67
- 645308 Cotisations Retraite - Service 400	55 193,55	43 862,08
- 645309 Cotisations Retraite - Service 520	2 478,30	2 754,03
- 645312 Cotisations Retraite - Service 222	10 985,34	11 134,18
- 645500 Charges sociales / salariés étrange	80 795,25	57 834,86
- 645801 Charges / prov. CP - Service 100	-6 486,37	5 026,34
- 645802 Charges / prov. CP - Service 210	-615,81	-7 554,11
- 645804 Charges / prov. CP - Service 300	-9 498,62	-238,53
- 645805 Charges / prov. CP - Service 510	-3 786,35	3 180,40
- 645806 Charges / prov. CP - Service 600	-856,43	-2 002,32
- 645808 Charges / prov. CP - Service 400	9 455,08	-6 882,06

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22	du 01/01/21 au 31/12/21
- 645809 Charges / prov. CP - Service 520	219,30	-531,03
- 645812 Charges / prov. CP - Service 222	-1 713,02	2 912,68
- 645843 Cotis. Ch. / prov. CP sal. - Canada	100,00	13,00
- 645851 Ch. / prov. primes - Sce 100		250,00
- 645852 Ch. / prov. primes - Sce 210	89,50	-1 731,00
- 645854 Ch. / prov. primes - Sce 300	9 623,00	4 647,00
- 645855 Ch. / prov. primes - Sce 510	-147,00	695,00
- 645856 Ch. / prov. primes - Sce 600	724,00	1 711,00
- 645858 Ch. / prov. primes - Sce 400	-33,00	-672,00
- 645862 Ch. / prov. primes - Sce 222	-250,00	137,00
- 647200 Comité d'entreprise	24 147,61	24 006,33
- 647500 Médecine du travail et pharmacie	9 260,61	9 185,50
- 647800 Stages formation perfectionnement	44 519,00	14 751,32
- 648000 Autres charges de personnel	3 300,50	5 818,43
- 648100 Tickets restaurants	81 288,13	83 448,50
Charges sociales	2 533 477,05	2 520 040,28
- 681110 Dot. amort. s/immobil. incorporel.	32 511,61	56 620,47
- 681120 Dot. amort. s/immobil. corporel.	48 965,35	63 648,81
- 681500 Dot. prov. risques & ch. exploit.	307 245,61	95 000,00
- 681730 Dot. prov. dépréc. stocks en-cours	146 956,52	84 675,50
- 681740 Dot. prov. dépréc. créances clients	47 773,11	64 248,17
- 681745 Dot. prov. dépréc. autres créances	4 682,12	
Amortissements et provisions	588 134,32	364 192,95
- 651000 Redevances pour brevets, licences	33 159,53	37 160,39
- 651015 Redevance - Jet Brains	6 095,12	5 679,06
- 651025 Redevance - BROSERSTACK	1 530,65	1 266,98
- 651030 Redevance - Microsoft	62 728,41	52 802,39
- 651035 Redevance - OPSGENIE	11 541,45	9 469,18
- 651040 Redevance - Adobe	1 500,52	1 451,52
- 651055 Redevance - Teamimprover		197,83
- 651060 Redevance - Zoho	31 849,64	26 963,45
- 651070 Redevance - Google	4 156,71	3 746,86
- 651090 Redevance - Atlassian	52 854,45	44 412,86
- 653000 Jetons de présence	48 200,39	42 878,07
- 654000 Pertes s/créances irrécouvrables	212 956,99	67 733,90
- 658000 Charges diverses gestion courante	58,53	305,98
Autres charges	466 632,39	294 068,47
Total	<u>9 320 372,20</u>	<u>8 936 060,61</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 221 649,85	-7 524 201,66
- 762700 Revenus des créances immobilisées	54 252,74	57 177,14
- 763000 Revenus autres créances	12 639,92	
- 766000 Gains de change	72 424,95	27 337,56
- 786620 Repris.s/prov.dépréc.immob. financ.		1 400,00
Produits financiers	139 317,61	85 914,70

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22	du 01/01/21 au 31/12/21
- 661100 Intérêts des emprunts et dettes	61 468,93	96 464,41
- 661500 Intérêts comptes courants	4 391,74	544,40
- 661800 Intérêts des autres dettes	724 427,34	327 024,01
- 666000 Pertes de change	99 977,37	65 214,48
- 666100 Révaluations bancaires mensuelles	416,70	
- 686500 Dot. prov. risques financiers	4 809,59	
Charges financières	895 491,67	489 247,30
<u>Résultat financier</u>	<u>-756 174,06</u>	<u>-403 332,60</u>
RESULTAT COURANT	-7 977 823,91	-7 927 534,26
- 775000 Produits cessions éléments d'actif	225,00	1 200,00
- 778800 Produits exceptionnels divers		15 230,88
- 787500 Repris.s/prov.risques charges excep		172 755,88
Produits exceptionnels	225,00	189 186,76
- 675000 Valeurs compt. éléments actif cédés		755,84
- 675600 VNC actifs cédés - Immo financières	39 093,65	161 970,65
- 678800 Charges exceptionnelles diverses	16 399,67	
Charges exceptionnelles	55 493,32	162 726,49
<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>-55 268,32</u>	<u>26 460,27</u>
- 699500 Crédit d'impôt recherche	-1 554 257,00	-2 072 551,00
Impôts sur les bénéfices	-1 554 257,00	-2 072 551,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 478 835,23	-5 828 522,99



Audit – Bureau de Paris
16 rue de de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

ACTILITY

Société anonyme au capital de 1 123 416 euros
Siège social : 4 rue Ampère
22300 LANNION

RCS SAINT-BRIEUC 522 305 473

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX CINQ PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES

Exercice clos le 31 décembre 2022

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



ACTILITY

Société anonyme au capital de 1 123 416 euros
Siège social : 4 rue Ampère
22300 LANNION

RCS SAINT-BRIEUC 522 305 473

Attestation du commissaire aux comptes Sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4 du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4 du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

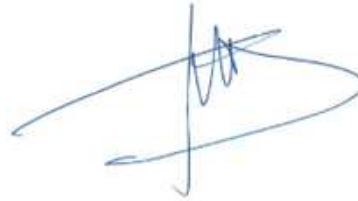
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 711 175 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice de clos le 31 décembre 2022.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4 du Code de commerce.

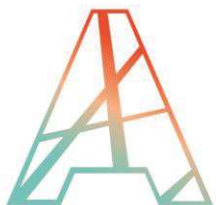
Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Paris, le 1^{er} juin

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Jean-Fabrice SUBIAS



Actility
Connecting with intelligence

ATTESTATION DES CINQ PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES

Le montant perçu par les cinq personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élève à : 711 175 Euros.

	Brut annuel
DA SILVA PEDRO	166 632
JORDAN NICOLAS	163 963
HERSENT OLIVIER	146 729
LE PIOUFFLE RICHARD	121 114
JANNES BERNARD	112 737
TOTAL	711 175

Fait à Paris, le 29 mars 2023

Olivier Hersent
Président

Comptes annuels

ACTILITY

Société anonyme au capital de 1.124.491 euros
Siège social : 4 rue Ampère – 22300 LANNION
522 305 473 R.C.S. SAINT BRIEUC

Exercice clos le 31 décembre 2022

DocuSigned by:
 Olivier Hersent
AF3B6ED90B4E4AF...

Bilan actif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	564 239,98	315 812,11	248 427,87	119 873,76
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	740 539,14	625 834,41	114 704,73	143 947,39
Immob. en cours / Avances & acomptes	13 495,36		13 495,36	13 495,36
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	9 604 145,53	1 326 577,88	8 277 567,65	4 777 574,64
Autres immobilisations financières	303 160,58		303 160,58	316 115,47
ACTIF IMMOBILISE	11 225 580,59	2 268 224,40	8 957 356,19	5 371 006,62
Stocks				
Marchandises	1 473 751,71	1 013 048,75	460 702,96	596 889,25
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 396 521,35	339 627,82	3 056 893,53	3 202 220,95
Fournisseurs débiteurs	73 437,68		73 437,68	40 532,30
Personnel	5 949,92		5 949,92	6 087,46
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 847 603,61		1 847 603,61	1 645 947,61
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	249 017,01		249 017,01	253 427,37
Autres créances	2 364 183,40	297 357,47	2 066 825,93	6 772 244,32
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	19 128,55		19 128,55	44 008,24
Disponibilités	2 831 044,57		2 831 044,57	1 694 523,09
Charges constatées d'avance	213 617,00		213 617,00	279 688,00
ACTIF CIRCULANT	12 474 254,80	1 650 034,04	10 824 220,76	14 535 568,59
Ecart de conversion - Actif	4 809,59		4 809,59	
COMPTES DE REGULARISATION	4 809,59		4 809,59	
TOTAL ACTIF	23 704 644,98	3 918 258,44	19 786 386,54	19 906 575,21

Bilan passif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 123 416,00	1 123 416,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		9 614 535,08
Réserves statutaires ou contractuelles	8 667 492,08	
Report à nouveau	-4 881 479,99	
Résultat de l'exercice	-6 478 835,23	-5 828 522,99
CAPITAUX PROPRES	-1 569 407,14	4 909 428,09
Avances conditionnées	514 247,50	469 647,50
AUTRES FONDS PROPRES	514 247,50	469 647,50
Provisions pour risques	4 809,59	
Provisions pour charges	554 245,61	358 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	559 055,20	358 000,00
Emprunts obligataires convertibles	9 843 051,00	3 442 358,00
<i>Emprunts</i>	3 706 042,76	4 042 164,60
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 706 042,76	4 042 164,60
Emprunts et dettes financières diverses	1 058 842,64	338 295,80
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	354 423,79	250 032,05
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	255 680,80	875 828,92
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 938 781,02	2 564 524,33
<i>Personnel</i>	670 191,42	677 266,10
<i>Organismes sociaux</i>	655 745,70	599 822,21
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	167 748,24	97 428,73
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	118 327,05	123 310,87
Dettes fiscales et sociales	1 612 012,41	1 497 827,91
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,66	0,66
Autres dettes	79 151,00	123 491,47
Produits constatés d'avance	1 428 623,93	1 034 975,88
DETTES	20 276 610,01	14 169 499,62
Ecarts de conversion - Passif	5 880,97	
TOTAL PASSIF	19 786 386,54	19 906 575,21

Détail du bilan actif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
- 205010 Brevet	32 799,39		32 799,39	32 799,39
- 205020 Site internet	240 160,00		240 160,00	240 160,00
- 205025 MarketPlace V2	132 345,72		132 345,72	
- 205040 Application mobile	143 520,00		143 520,00	114 800,00
- 205050 Droit intellectuel - OH	1 000,00		1 000,00	1 000,00
- 205100 Logiciels	3 105,00		3 105,00	3 105,00
- 205200 Certification produits	11 309,87		11 309,87	11 309,87
- 280501 Amortissement brevets		30 849,39	-30 849,39	-30 849,39
- 280502 Amortissements Sites internet		242 365,76	-242 365,76	-240 160,00
- 280504 Amortissement Appli Mobil		28 182,09	-28 182,09	-3 059,99
- 280510 Amortissement Logiciels		3 105,00	-3 105,00	-3 105,00
- 280520 Amortissement Certification		11 309,87	-11 309,87	-6 126,12
Concessions, brevets et droits assimilés	564 239,98	315 812,11	248 427,87	119 873,76
Immobilisations corporelles				
- 218100 Instal.gales, agenct, aménagt.div.	115 256,87		115 256,87	112 305,24
- 218300 Matériel de bureau	561 433,73		561 433,73	549 707,02
- 218400 Mobilier	63 848,54		63 848,54	63 848,54
- 281810 Amortis. instal. gales, agenct. div		105 650,69	-105 650,69	-97 981,08
- 281830 Amortis. matér.bureau et informat.		460 663,94	-460 663,94	-425 504,08
- 281840 Amortis. mobilier		59 519,78	-59 519,78	-58 428,25
Autres immobilisations corporelles	740 539,14	625 834,41	114 704,73	143 947,39
- 231000 Immobilisat. corporelles en cours	13 495,36		13 495,36	13 495,36
Immob. en cours / Avances & acomptes	13 495,36		13 495,36	13 495,36
Immobilisations financières				
- 261000 Titres de Part. - Connected Object	183 845,00		183 845,00	183 845,00
- 261040 Titres de part. - Actility Corp	9 090,91		9 090,91	9 090,91
- 261050 Titres de part. - Actility Singapor	278 164,11		278 164,11	278 164,11
- 261060 Titres de Part. - Abeeway	8 244 667,65		8 244 667,65	4 744 674,64
- 261070 Titres de part. - Thingpark Holding	855 477,86		855 477,86	855 477,86
- 261080 Titres de part. - Thingpark BNL	32 900,00		32 900,00	32 900,00
- 296100 Dépréciations titres participat.		1 326 577,88	-1 326 577,88	-1 326 577,88
Participations et créances rattachées	9 604 145,53	1 326 577,88	8 277 567,65	4 777 574,64
- 275000 Dépôts et cautionnements	303 160,58		303 160,58	316 115,47
Autres immobilisations financières	303 160,58		303 160,58	316 115,47
ACTIF IMMOBILISE	11 225 580,59	2 268 224,40	8 957 356,19	5 371 006,62
Stocks				
- 370000 Stocks de marchandises	1 473 751,71		1 473 751,71	1 462 981,48
- 397000 Dépréciations stocks de marchand.		1 013 048,75	-1 013 048,75	-866 092,23
Marchandises	1 473 751,71	1 013 048,75	460 702,96	596 889,25
Créances				
- 411000 Clients - Prestations de services	1 804 524,09		1 804 524,09	936 397,55
- 411001 Clients - Ventes de marchandises	962 148,68		962 148,68	1 609 849,42
- 416100 Clients douteux ou litigieux	347 236,72		347 236,72	538 019,21
- 418100 Clients - factures à établir	282 611,86		282 611,86	647 036,68

Détail du bilan actif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
- 491000 Dépréciations comptes clients		339 627,82	-339 627,82	-529 081,91
Clients et comptes rattachés	3 396 521,35	339 627,82	3 056 893,53	3 202 220,95
- 401000 Fournisseurs	44 877,68		44 877,68	8 207,30
- 409800 Fournisseurs - RRR à obtenir	28 560,00		28 560,00	32 325,00
Fournisseurs débiteurs	73 437,68		73 437,68	40 532,30
- 422000 Comité d'entreprise	701,78		701,78	
- 437000 Autres organismes sociaux CPAM	5 248,14		5 248,14	6 087,46
Personnel	5 949,92		5 949,92	6 087,46
- 444100 Etat - Crédit Impôt Recherche	1 540 358,00		1 540 358,00	1 338 702,00
- 444290 Etat US - Crédit d'impôt RAS	307 245,61		307 245,61	307 245,61
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 847 603,61		1 847 603,61	1 645 947,61
- 445660 TVA déductible s/aut.biens et sces	80 316,01		80 316,01	72 176,14
- 445779 TVA Russe à reverser				3 252,23
- 445830 Remboursement de TVA demandé	30 533,00		30 533,00	33 991,00
- 445860 TVA sur factures non parvenues	138 168,00		138 168,00	144 008,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	249 017,01		249 017,01	253 427,37
- 455130 Compte courant - Actility USA	13 231,44		13 231,44	8 549,32
- 455140 Compte courant - Actility Singapore	24 035,96		24 035,96	2 551,15
- 455150 Compte courant - Abeeway	1 985 740,97		1 985 740,97	5 918 540,28
- 455160 Compte courant - Thingpark China	284 126,83		284 126,83	284 126,83
- 467100 Autres comptes débiteurs/créditeurs	41 745,02		41 745,02	839 429,35
- 467502 MKP - Compte BNP Sequestre	5 317,05		5 317,05	5 992,04
- 467503 MKP - Compte STRIPE	7 810,91		7 810,91	5 251,02
- 467504 MKP - Compte PAYONEER	2 175,22		2 175,22	479,68
- 495000 Dépréciations groupe & associés		297 357,47	-297 357,47	-292 675,35
Autres créances	2 364 183,40	297 357,47	2 066 825,93	6 772 244,32
Divers				
- 409100 Fournisseurs - acomptes s/commandes	19 128,55		19 128,55	44 008,24
Avances et acomptes versés sur commandes	19 128,55		19 128,55	44 008,24
- 511100 Chèques reçus en attente d'enct	6 239,86		6 239,86	6 655,85
- 511200 Compte PAYPAL	2 446,65		2 446,65	4 591,28
- 512500 HSBC	42 253,00		42 253,00	157 550,55
- 512550 Bnp Paribas €	2 565 271,55		2 565 271,55	1 429 291,92
- 512560 Bnp Paribas \$	214 833,51		214 833,51	95 396,32
- 512570 Bnp Paribas £				1 037,17
Disponibilités	2 831 044,57		2 831 044,57	1 694 523,09
- 486000 Charges constatées d'avance	213 617,00		213 617,00	279 688,00
Charges constatées d'avance	213 617,00		213 617,00	279 688,00
ACTIF CIRCULANT	12 474 254,80	1 650 034,04	10 824 220,76	14 535 568,59
- 476100 Diff. convers. diminution créances	4 552,78		4 552,78	
- 476200 Diff. convers. augmentation dettes	256,81		256,81	
Ecart de conversion - Actif	4 809,59		4 809,59	
COMPTES DE REGULARISATION	4 809,59		4 809,59	
TOTAL ACTIF	23 704 644,98	3 918 258,44	19 786 386,54	19 906 575,21

Détail du bilan passif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
- 101000 CAPITAL	1 123 416,00	1 123 416,00
Capital social ou individuel	1 123 416,00	1 123 416,00
- 104100 Primes d'émission		9 523 515,22
- 104500 Bons de souscription d'actions		91 019,86
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		9 614 535,08
- 106310 Réserves indisponibles Catégorie B	601 752,00	
- 106320 Réserves indisponibles Catégorie C	2 065 748,00	
- 106330 Réserves indisponibles Catégorie D	5 999 992,08	
Réserves statutaires ou contractuelles	8 667 492,08	
- 119000 Report à nouveau (solde débiteur)	-4 881 479,99	
Report à nouveau	-4 881 479,99	
Résultat de l'exercice	-6 478 835,23	-5 828 522,99
CAPITAUX PROPRES	-1 569 407,14	4 909 428,09
- 167402 Aide remb. ADEME - MOVEO TREVE	139 980,50	139 980,50
- 167404 BPI - Aide remb. - CI-PIA3-N5	66 667,00	66 667,00
- 167405 BPI - Aide Remb. - Covid-19	307 600,00	263 000,00
Avances conditionnées	514 247,50	469 647,50
AUTRES FONDS PROPRES	514 247,50	469 647,50
- 151500 Provisions perte de change	4 809,59	
Provisions pour risques	4 809,59	
- 158800 Provisions pour charges diverses	554 245,61	358 000,00
Provisions pour charges	554 245,61	358 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	559 055,20	358 000,00
- 161000 Emprunts obligataires convertibles	6 884 716,00	3 442 358,00
- 161100 Emprunt obligataire conv. n°2	2 958 335,00	
Emprunts obligataires convertibles	9 843 051,00	3 442 358,00
- 164700 Emprunts ets de crédit à de 1-5 ans	3 706 042,76	4 042 164,60
Emprunts	3 706 042,76	4 042 164,60
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 706 042,76	4 042 164,60
- 165000 Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00
- 168800 Intérêts courus	1 057 842,64	337 295,80
Emprunts et dettes financières diverses	1 058 842,64	338 295,80
- 455290 Compte courant – Thingpark BNL	354 423,79	250 032,05
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	354 423,79	250 032,05
- 419100 Clients - acomptes sur commandes	255 680,80	875 828,92
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	255 680,80	875 828,92
- 401000 Fournisseurs	948 407,02	1 580 209,33
- 408100 Fournisseurs - fact. non parvenues	990 374,00	984 315,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 938 781,02	2 564 524,33
- 422000 Comité d'entreprise		6 289,09
- 425100 Salariés - Note de frais	8 967,90	4 824,30
- 428200 Dettes provis. pr congés à payer	527 530,52	555 874,71
- 428210 Dettes prov. CP salariés étrangers	40 550,00	37 150,00
- 428400 Dettes provis. - Primes salarié	93 143,00	73 128,00
Personnel	670 191,42	677 266,10

Détail du bilan passif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
- 431000 Sécurité sociale	220 906,11	198 268,31
- 437100 Caisse de retraite	72 534,00	65 592,60
- 437110 Mutuelles et Prévoyance	61 038,56	31 631,45
- 437800 Autres caisses - Salariés étranger	11 947,21	11 834,31
- 438200 Charges sociales s/congés à payer	241 223,32	254 505,54
- 438210 Charges Soc. / CP Sal. étrangers	1 525,00	1 425,00
- 438400 Charges sociales / primes à verser	46 571,50	36 565,00
Organismes sociaux	655 745,70	599 822,21
- 445711 TVA collectée - 20%	133 935,41	13 557,73
- 445779 TVA Russe à reverser	2 565,83	
- 445870 TVA sur factures à établir	31 247,00	83 871,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	167 748,24	97 428,73
- 442100 Etat - Prélèvement à la source	34 690,00	35 862,93
- 447100 Retenue à la source Résid. US	5 090,00	4 740,00
- 448600 Etat - autres charges à payer	17 278,73	14 294,24
- 448620 Taxe d'apprentissage	5 171,00	7 693,30
- 448630 Formation continue	5 944,94	10 440,07
- 448640 Effort construction	24 147,38	24 275,33
- 448700 Etat - produits à recevoir	26 005,00	26 005,00
Autres dettes fiscales et sociales	118 327,05	123 310,87
Dettes fiscales et sociales	1 612 012,41	1 497 827,91
- 269000 Verst.restant à effect.s/lit.n/lib.	0,66	0,66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,66	0,66
- 411000 Clients - Prestations de services	58 316,70	113 942,17
- 411001 Clients - Ventes de marchandises	15 031,08	6 125,14
- 467500 Compte séquestre MarketPlace	5 803,22	3 424,16
Autres dettes	79 151,00	123 491,47
- 487000 Produits constatés d'avance	1 428 623,93	1 034 975,88
Produits constatés d'avance	1 428 623,93	1 034 975,88
DETTES	20 276 610,01	14 169 499,62
- 477100 Diff. convers. augmentation créance	3 153,74	
- 477200 Diff. convers. diminution dettes	2 727,23	
Ecart de conversion - Passif	5 880,97	
TOTAL PASSIF	19 786 386,54	19 906 575,21

ACTILITY

Société Anonyme au capital de 1.124.491 euros
Siège Social : 4 rue Ampère – 22300 LANNION
522 305 473 R.C.S. SAINT BRIEUC

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
ET VOTEES DANS LEUR INTEGRALITE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JUN 2023
RELATIVES A L'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, **approuve** l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'administration, soit :

- Perte nette comptable **(6.478.835) euros**
laquelle est affectée au poste "Report à Nouveau" du bilan. =====
lequel se trouve ainsi porté à **(11.360.315) euros**

L'Assemblée Générale **prend acte** de ce que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

DocuSigned by:

AF3B5ED90B4E4AF...

Copie certifiée conforme
Monsieur Olivier HERSENT



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

ACTILITY

Société anonyme au capital de 1 123 416€
Siège social : 4 rue Ampère
22300 LANNION

RCS SAINT-BRIEUC 522 305 473

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



ACTILITY

Société anonyme au capital de 1 123 416 euros
Siège social : 4 rue Ampère
22300 LANNION

RCS SAINT-BRIEUC 522 305 473

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires de la société ACTILITY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACTILITY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

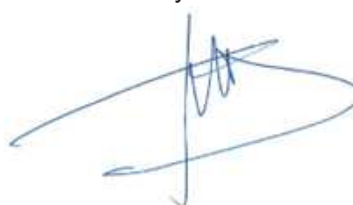
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 1^{er} juin

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Jean-Fabrice SUBIAS

Bilan actif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	564 239,98	315 812,11	248 427,87	119 873,76
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	740 539,14	625 834,41	114 704,73	143 947,39
Immob. en cours / Avances & acomptes	13 495,36		13 495,36	13 495,36
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	9 604 145,53	1 326 577,88	8 277 567,65	4 777 574,64
Autres immobilisations financières	303 160,58		303 160,58	316 115,47
ACTIF IMMOBILISE	11 225 580,59	2 268 224,40	8 957 356,19	5 371 006,62
Stocks				
Marchandises	1 473 751,71	1 013 048,75	460 702,96	596 889,25
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 396 521,35	339 627,82	3 056 893,53	3 202 220,95
Fournisseurs débiteurs	73 437,68		73 437,68	40 532,30
Personnel	5 949,92		5 949,92	6 087,46
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 847 603,61		1 847 603,61	1 645 947,61
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	249 017,01		249 017,01	253 427,37
Autres créances	2 364 183,40	297 357,47	2 066 825,93	6 772 244,32
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	19 128,55		19 128,55	44 008,24
Disponibilités	2 831 044,57		2 831 044,57	1 694 523,09
Charges constatées d'avance	213 617,00		213 617,00	279 688,00
ACTIF CIRCULANT	12 474 254,80	1 650 034,04	10 824 220,76	14 535 568,59
Ecart de conversion - Actif	4 809,59		4 809,59	
COMPTES DE REGULARISATION	4 809,59		4 809,59	
TOTAL ACTIF	23 704 644,98	3 918 258,44	19 786 386,54	19 906 575,21

Bilan passif

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 123 416,00	1 123 416,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		9 614 535,08
Réserves statutaires ou contractuelles	8 667 492,08	
Report à nouveau	-4 881 479,99	
Résultat de l'exercice	-6 478 835,23	-5 828 522,99
CAPITAUX PROPRES	-1 569 407,14	4 909 428,09
Avances conditionnées	514 247,50	469 647,50
AUTRES FONDS PROPRES	514 247,50	469 647,50
Provisions pour risques	4 809,59	
Provisions pour charges	554 245,61	358 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	559 055,20	358 000,00
Emprunts obligataires convertibles	9 843 051,00	3 442 358,00
<i>Emprunts</i>	3 706 042,76	4 042 164,60
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 706 042,76	4 042 164,60
Emprunts et dettes financières diverses	1 058 842,64	338 295,80
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	354 423,79	250 032,05
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	255 680,80	875 828,92
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 938 781,02	2 564 524,33
<i>Personnel</i>	670 191,42	677 266,10
<i>Organismes sociaux</i>	655 745,70	599 822,21
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	167 748,24	97 428,73
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	118 327,05	123 310,87
Dettes fiscales et sociales	1 612 012,41	1 497 827,91
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,66	0,66
Autres dettes	79 151,00	123 491,47
Produits constatés d'avance	1 428 623,93	1 034 975,88
DETTES	20 276 610,01	14 169 499,62
Ecarts de conversion - Passif	5 880,97	
TOTAL PASSIF	19 786 386,54	19 906 575,21

COMPTE DE RESULTAT

ACTILITY

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22	du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS		
Ventes de marchandises	3 417 948,89	4 310 086,33
Production vendue	6 154 584,27	5 617 490,49
Subventions d'exploitation	44 333,14	182 666,28
Autres produits	398 280,53	146 148,43
Total	<u>10 015 146,83</u>	<u>10 256 391,53</u>
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	2 730 918,90	3 014 152,95
Variation de stock (m/ses)	-37 980,30	252 278,37
Autres achats & charges externes	5 223 485,88	5 578 101,26
Total	<u>7 916 424,48</u>	<u>8 844 532,58</u>
MARGE SUR M/SES & MAT	2 098 722,35	1 411 858,95
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	234 419,75	209 037,93
Salaires et Traitements	5 497 708,69	5 548 720,98
Charges sociales	2 533 477,05	2 520 040,28
Amortissements et provisions	588 134,32	364 192,95
Autres charges	466 632,39	294 068,47
Total	<u>9 320 372,20</u>	<u>8 936 060,61</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 221 649,85	-7 524 201,66
Produits financiers	139 317,61	85 914,70
Charges financières	895 491,67	489 247,30
Résultat financier	<u>-756 174,06</u>	<u>-403 332,60</u>
RESULTAT COURANT	-7 977 823,91	-7 927 534,26
Produits exceptionnels	225,00	189 186,76
Charges exceptionnelles	55 493,32	162 726,49
Résultat exceptionnel	<u>-55 268,32</u>	<u>26 460,27</u>
Impôts sur les bénéfices	-1 554 257,00	-2 072 551,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 478 835,23	-5 828 522,99

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les comptes de l'exercice 2022, qui dégagent une perte de 6 478 835 €, ont été arrêtés le 4 avril 2023 par le Conseil d'administration.

Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en euros, sauf mention contraire.

1. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE OCA-2020-2

Conformément à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale mixte en date du 8 septembre 2020, la société a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant total de 3.442.358 euros divisé en 3.442.358 OCA-2022-2.

1.2 EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE OCA-2022

Conformément à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale mixte en date du 27 juin 2022, la société a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant total de 2.958.335 euros divisé en 2.958.335 OCA-2022.

1.3 AUGMENTATION DE CAPITAL ABEEWAY SAS

Le 27 décembre 2022, à l'occasion d'une augmentation du capital de la société ABEEWAY, ACTILITY a souscrit l'intégralité des 89 491 actions nouvelles :

- d'un nominal de 1 euro, avec
- une prime d'émission de 38,11 euros.

Cette souscription d'une valeur totale de 3.499,9 keuros a été libérée par compensation avec la créance liquide et exigible qu'Actility possédait sur la société ABEEWAY.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

3.1 AUGMENTATION DE CAPITAL

En avril 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de capital d'un montant nominal de 859 euros par émission de 859 actions ordinaires.

Cette opération a porté le capital social d'Actility de 1.123.416 euros à 1.124.275 euros.

3.2 TOUR DE FINANCEMENT

Le Management de la société est confiant sur sa capacité à finaliser un tour de financement avant la fin du premier semestre 2023.

Ce tour de financement comprendra une injection de trésorerie d'un montant de 4,7m€.

En complément l'ensemble des obligation convertibles seront converties en 2023.

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L123-12 à L123-28 et R123-172 à R123-208) et du règlement ANC n°2016-07 du 26/12/2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Intangibilité du bilan d'ouverture, et
- Indépendance des exercices.

L'hypothèse de Continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu des éléments suivants :

- Au 31 décembre 2022, Actility disposait d'une trésorerie disponible de 2 831 K€,
- Compte tenu de l'augmentation de capital mentionnée au paragraphe 2.1 ci-dessus, la société considère être en mesure de faire face à ses échéances pour la période de 12 mois à venir.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- Un choix est offert par la législation,
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle, où lorsque
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

3.1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la Société. Les immobilisations incorporelles sont principalement composées, de brevets, de logiciels ainsi que du site internet de la Marketplace. Elles sont amorties de la façon suivante :

- LogicielsLinéaire ...3 à 5 ans
- BrevetsLinéaire ...5 ans
- Site internetLinéaire ...5 ans
- Application mobileLinéaire ...5 ans

Il est précisé que les frais de recherche et de développement de la société sont exclusivement maintenus en charges.

3.2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation de chaque bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de sa valeur résiduelle, sous réserve que cette valeur résiduelle soit à la fois significative et mesurable.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

- Matériel de bureau et informatique..... Linéaire...3 à 5 ans
- Mobilier de bureau..... Linéaire...5 ans
- Agencements, Installations Linéaire...5 à 10 ans

3.3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont constituées de la valeur brute des titres de participation détenus par la Société dans six filiales pour une valeur totale de 9 604 K€.

La valeur de ces titres est dépréciée lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition. Le critère de calcul de la valeur recouvrable pour l'évaluation des dépréciations tient compte de la valeur de l'actif net, de la position concurrentielle sur le marché et des perspectives de rentabilité.

Sur cette base, les provisions constituées au 31 décembre 2022 s'élèvent à 1 327 K€.

Les autres immobilisations financières sont principalement constituées des dépôts et cautionnements.

3.4 – STOCK

Les stocks sont valorisés sur la base de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Si les stocks venaient à avoir une valeur nette de réalisation inférieure au prix d'achat, une provision pour dépréciation serait alors constituée.

Des provisions couvrant les risques d'obsolescence et de perspectives de ventes ont été par ailleurs comptabilisées sur la base d'analyses par référence menées par le Management de la Société.

Une dépréciation complémentaire de 147 K€ a été comptabilisée en 2022 portant la dépréciation totale à 1 013 K€.

3.5 – CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les autres créances comprennent principalement :

- Le crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif du bilan au cours de l'exercice pendant lequel les dépenses ouvrant droit à crédit d'impôt ont été engagées, ainsi que
- Les créances de TVA,
- Les comptes courants de la Société avec les filiales, et
- Les avances versées aux fournisseurs.

3.6 – OPERATIONS EN DEVICES ETRANGERES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la date de clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion – Actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

3.7 – CAPITAUX PROPRES

Les émissions d'actions réalisées dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont comptabilisées sous la forme d'augmentations de capital, à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons (cf. note 10 pour le détail de ces plans).

3.8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le risque est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

3.9 – INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en retenant comme principales hypothèses :

- Age de départ en retraite : 67 ans
- Taux de turnover : 5,9 %
- Taux d'actualisation : 1,3 %
- Hausse annuelle des salaires : 1,5 %

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions dans les comptes annuels mais sont mentionnés en engagement « hors-bilan ». (Cf. note 19).

3.10 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES – AVANCES CONDITIONNEES

Au 31 décembre 2022, la Société bénéficiait :

- D'avance remboursable accordée par l'ADEME. Le remboursement de cette avance est conditionné à la réussite des projets subventionnés. Les caractéristiques de cette avance sont détaillées en note 11.
- D'avances remboursables accordées par la BPI. Le remboursement de ces avances est conditionné à la réussite des projets subventionnés. Les caractéristiques de ces avances sont détaillées en note 11.
- De deux prêts garantis par l'Etat (« PGE ») qui ont été consentis pour un montant total de 4 millions d'Euros.
- De deux emprunts obligataires d'une valeur totale de 9.8 m€.
Le premier a été émis en deux tranches, la première en décembre 2020, la seconde en février 2022 par l'émission de 6 884 716 obligations convertibles (« OCA-2020 »), et sur autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 8 septembre 2020.
Le second a été émis en juillet 2022, par l'émission de 2 958 335 obligations convertibles (« OCA-2022 ») sur autorisation donnée par l'Assemblée Générale mixte en date du 27 juin 2022.

3.11 – RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la Société résulte essentiellement de ventes de licences (logiciels), de ventes de marchandises et de prestations de services qui les accompagnent.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

La Société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société. Pour les ventes de produits, le chiffre d'affaires est constaté soit à la mise à disposition soit à la livraison des produits en fonction des dispositions prévues aux contrats.

3.12 – RESULTAT COURANT – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant correspond aux produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Dotations et reprises sur provisions pour dépréciation des stocks,
- Dotations et reprises sur provisions pour risques et charges,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

3.13 – SUBVENTIONS RECUES

Les subventions reçues sont reconnues au sein du résultat de la période dès lors que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS Au 31 décembre 2022

IMMOBILISATIONS	31-déc-21	Augmentation	Diminution/ Cession/ Reclassement	31-déc-22
Autres postes d'immobilisations incorporelles	403 174	161 066	-	564 240
TOTAL 1	403 174	161 066	-	564 240
Agencements et installations générales	112 306	2 952	-	115 258
Matériel de bureau	549 707	16 766	5 039	561 434
Mobilier de bureau	63 849			63 849
TOTAL 2	725 862	19 718	5 039	740 541
Immobilisations en cours	13 495	-	-	13 495
TOTAL 3	13 495	-	-	13 495
Titres de participation	6 104 152	3 499 993	-	9 604 145
TOTAL 4	6 104 152	3 499 993	-	9 604 145
Dépôts de garantie	316 115	5 093	18 048	303 160
Autres immobilisations financières	-			-
TOTAL 5	316 115	5 093	18 048	303 160
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5)	7 562 798	3 685 870	23 087	11 225 580

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Au 31 Décembre 2022

IMMOBILISATIONS	31-déc-21	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	31-déc-22
Autres postes d'immobilisations incorporelles	283 299	32 512	-	315 811
TOTAL 1	283 299	32 512	-	315 811
Agencements et installations générales	97 981	7 670	-	105 650
Matériel de bureau	425 504	40 204	5 044	460 664
Mobilier de bureau	58 428	1 092	-	59 520
TOTAL 2	581 913	48 965	5 044	625 834
TOTAL GENERAL (1+2)	865 212	81 477	5 044	941 645

5. ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions est présenté dans le tableau joint.

NATURE DES PROVISIONS	31-déc-21	Dotation	Reprise sans consommation	Reprise avec consommation	31-déc-22
<i>Provisions pour pertes de change</i>		4 809			4 809
<i>Provisions pour risques et charges</i>	358 000	307 246		111 000	554 246
<i>Provisions diverses</i>					
Titres de participation	1 326 578				1 326 578
Stocks de marchandises	866 092	146 957			1 013 049
Comptes clients	529 082	47 773		237 227	339 628
Prov. pour dép. des comptes courants	292 676			4 682	287 994
TOTAL GENERAL	3 372 428	506 784		352 909	3 526 303
dont dotations et reprises	Exploitation	501 975		348 227	
dont dotations et reprises	Financière	4 809		4 682	

a. PROVISIONS POUR LITIGES SOCIAUX

A ce jour, deux litiges sont en cours, avec des salariés ayant contesté leur licenciement. Le risque associé à ces litiges a été provisionné à hauteur de 247 k€.

b. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 31 décembre 2022, ACTILITY SA détenait une créance sur l'Etat Américain concernant une retenue à la source sur des revenus de 2017. Une provision a hauteur de 100% a été constatée compte tenu de l'antériorité de cette créance.

6. STOCKS

Au 31 décembre 2022, la valorisation brute des stocks de la Société a atteint 1 474 K€.

Les provisions pour dépréciation des stocks s'élevaient à 1 013 K€ au 31 décembre 2022.

7. CREANCES

Exercices clos le 31 décembre 2022

ÉTAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Dépôt de garantie	303 161		303 161
De l'actif circulant			
Clients (montants nets)	3 056 894	3 056 894	
Fournisseurs & Personnel débiteurs	79 388	79 388	
Acomptes versés sur commande	19 129	19 129	
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 847 604	1 847 604	
Taxe sur la valeur ajoutée	207 546	207 546	
Comptes courants des sociétés filiales (montants nets)	2 009 778	2 009 778	
Autres créances	57 048	57 048	
Charges constatées d'avance	213 617	213 617	
Total	7 794 165	7 491 004	303 161

Etat, Impôts sur les bénéfices

Le poste « Etat, Impôts sur les bénéfices » s'élevait à 1 847 K€ au 31 décembre 2022 et comprenait principalement :

- La créance d'impôt correspondant au Crédit d'Impôt Recherche 2021 (« CIR ») pour une valeur de 1 540 K€
- La créance d'impôt sur l'Administration fiscale américaine (USA), d'un montant de 307 K €, correspondant à la retenue à la source d'un client ;

Compte tenu du fait que la Société répond à la définition communautaire des petites et moyennes entreprises, le CIR est remboursable l'année suivant celle de sa constatation.

8. DISPONIBILITES

Au 31 décembre 2022, la société détenait plusieurs comptes bancaires pour un montant total de 2,8 millions d'euros :

- BNP Paribas en € : solde comptable de 2 565 k € ;
- HSBC en € : solde comptable de 42 k € ;
- BNP Paribas en \$: solde comptable de 215 k € ;

9. COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

Charges constatées d'avance

<i>en €</i>	31/12/2022	31/12/2021
Charges constatées d'avance	213 617	279 688
Montants	213 617	279 688

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation.

Produits à recevoir

10. CAPITAUX PROPRES

10.1 Les variations des capitaux propres entre l'exercice 2021 et les comptes au 31 décembre 2022 sont présentées ci-après :

	Dec21	Affectation Res. Indispo B	Affectation Res. Indispo C	Affectation Res. Indispo D	Résultat 21 en RAN	Affectation pertes 2021 à prime d émission	Résultat 22	Dec22
CAPITAL	1 123							1 123
Primes d'émission	9 524	-602	-2 066	-6 000		-856		0
Bons de souscription d'actions	91					-91		0
Réserves indisponibles Catégorie B		602						602
Réserves indisponibles Catégorie C			2 066					2 066
Réserves indisponibles Catégorie D				6 000				6 000
Autres réserves								0
Report à nouveau (solde débiteur)					-5 829	947		-4 881
Résultat Net	-5 829				5 829		-6 479	-6 479
Capitaux propres	4 909	0	0	0	0	0	-6 479	-1 569

10.2 Composition du capital social :

10.2. A - Synthèse à la clôture :

	31/12/2022	31/12/2022
Capital	1 123 416 €	1 123 416 €
Nombre total d'actions	1 123 416	1 123 416
Valeur nominale	1,00 €	1,00 €

10.2. B – Historique récent du capital social :

Exercice clos le 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014 :

- Le capital social de la Société s'élevait à 488 409 euros et était composé de 488 409 actions d'une valeur de 1 euro chacune,
- Les primes d'émission s'élevaient à 9 626 237,90 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2015

Selon décision de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2015, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 256 401 € pour le porter de 488 409 € à 744 810 € par émission de :

- 1 593 actions ordinaires nouvelles au prix de 62,79 €, prime d'émission incluse, soit un montant de 100 024 euros.
- 254 808 actions de préférence de catégorie C nouvelles au prix de 78,49 euros chacune, prime d'émission incluse, soit un montant de 19 999 879,92 euros.

soit un montant total de 256 401 actions nouvelles de 1 euro chacune assorties d'une prime d'émission de 19 843 503,39 €.

Les frais inhérents à cette augmentation de capital, d'un montant de 441 719,17 € ont été portés en diminution de cette prime d'émission.

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aucun mouvement n'a impacté le capital social de la Société au cours de l'exercice 2016.

Exercice clos le 31 décembre 2017

Selon décision de l'Assemblée Générale Mixte du 5 avril 2017, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 372 221 € pour le porter de 744 810 € à 1 117 031 € par émission de 372 221 nouvelles actions.

En date du 29 mai 2017, l'Assemblée Générale mixte a constaté une augmentation de capital d'un montant nominal de 94 034 € ainsi que d'un rachat d'actions de 88 149 € par la Société elle-même, ce qui porte le capital de la Société de 1 117 031 € à 1 122 916 €.

Le capital social est donc fixé à la somme de 1 122 916 euros divisé en 1 122 916 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées et divisées en :

- 220 014 actions ordinaires ;
- 149 988 actions de préférence de catégorie B ;
- 286 659 actions de préférence de catégorie C
- 466 255 actions de préférence de catégorie D

Les actions de préférence de catégorie A ont été créées par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 septembre 2010. Elles confèrent à leurs titulaires des droits pécuniaires et extra-pécuniaires.

Les actions de préférence de catégorie B ont été créées par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2012. Elles confèrent à leurs titulaires des droits pécuniaires lesquels sont attachés aux actions et non à leurs titulaires.

Les actions de préférence de catégorie C ont été créées par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2015. Elles confèrent à leurs titulaires des droits pécuniaires lesquels sont attachés aux actions et non à leurs titulaires.

Les actions de préférence de catégorie D ont été créées par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2017 et par celle du 29 mai 2017. Elles confèrent à leurs titulaires des droits pécuniaires lesquels sont attachés aux actions et non à leurs titulaires.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Le Conseil d'Administration en date du 04 mars 2021 a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 500 € pour le porter de 1 122 916 € à 1 123 416 € par émission de 500 nouvelles actions.

10.2.C – Les bons de souscription d'actions (BSA) :

1. BSA-2016 (Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2016)

L'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2016 a délégué sa compétence au Conseil d'Administration de la Société à l'effet d'émettre et d'attribuer, en une ou plusieurs fois, un nombre de 75 195 options (BSA et / ou BSPCE) donnant le droit de souscrire un nombre maximum de 75 195 actions ordinaires.

Le Conseil d'Administration de la Société du 14 décembre 2016 a utilisé cette délégation et a procédé à l'attribution de 63 435 BSPCE-2016 et de 11 558 BSA-2016. Le solde de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale n'a pas été utilisé et est devenu caduque.

Sur un total de 11 558 BSA-2016 attribuées par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2016,

- 4 752 BSA-2016 ont été souscrites, et
- 6 806 BSA-2016 ne l'ont pas été. Le Conseil d'administration du 29 mars 2018 a constaté la caducité de ces 6 806 BSA-2016,
- Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de 2150 BSA-2016 complémentaires.

2. BSA-TW2017 (Assemblée Générale Mixte du 5 avril 2017)

L'Assemblée Générale du 5 avril 2017 a délégué sa compétence au Conseil d'Administration de la Société à l'effet d'émettre et d'attribuer, en une ou plusieurs fois, un nombre de 90 710 options (BSA et / ou BSPCE) donnant le droit de souscrire un nombre maximum de 90 710 actions ordinaires.

La même Assemblée Générale du 5 avril 2017 a émis 6 690 BSA-TW 2017 donnant le droit de souscrire un maximum de 6 690 actions ordinaires. Ces 6 690 BSA-TW 2017 ont été émises, attribuées et souscrites.

Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de 6 690 BSA-TW 2017.

3. BSA-2017 (Assemblée Générale Mixte du 5 avril 2017)

Le Conseil d'Administration du 9 novembre 2017 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale du 5 avril 2017 et a procédé à l'attribution de 14 248 BSPCE et de 4 903 BSA-2017.

Sur un total de 4 903 BSA-2017 attribuées par le Conseil d'Administration :

- 4 731 BSA-2017 ont été souscrites, et
- 172 ne l'ont pas été et ont par conséquent été réintégrées dans le solde des délégations accordées par l'Assemblée Générale Mixte en date du 5 avril 2017.

Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de 2 215 BSA- 2017.

4. BSA-2019 (Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2019)

Le Conseil d'Administration du 14 décembre 2020 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale du 27 juin 2019 et a procédé à l'attribution 8 600 BSA-2019.

- 7 900 BSA-2019 ont été souscrites,
- 700 BSA-2019 ne l'ont pas été. Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de ces 700 BSA-2016,

5. BSA-2020-1 (Assemblée Générale Mixte du 14 01 2021)

Le Conseil d'Administration du 14 janvier 2021 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2021 et a procédé à l'attribution 4 752 BSA-2021-1.

- 4 150 BSA-2021-1 ont été souscrites,
- 602 BSA-2021-1 ne l'ont pas été. Le Conseil d'administration du 20 mai 2021 a constaté la caducité de ces 602 BSA-2021-1,

6. BSA-2020-2 (Assemblée Générale Mixte du 14 01 2021)

Le Conseil d'Administration du 14 janvier 2021 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2021 et a procédé à l'attribution 6 690 BSA-2021-2.

- 6 690 BSA-2021-2 ont été souscrites,

7. BSA-2020-3 (Assemblée Générale Mixte du 14 01 2021)

Le Conseil d'Administration du 3 novembre 2021 a utilisé la délégation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2021 et a procédé à l'attribution 4 915 BSA-2021-3.

Ces BSA n'ont pas été souscrites. Le Conseil d'administration du 1er avril 2022 a constaté la caducité de ces 4 915 BSA-2021-3.

Tableau Récapitulatif BSA :

	Nombre de BSA émis	Prix d'exercice	BSA souscrites	Annulés	Exercés	Nombre d'actions maximum à émettre	Caducité
BSA 2016							
AG du 14/06/2016	11 558	62,79	4 752	2 150	0	2 602	14/12/2016
BSA TW2017							
AG du 05/04/2017	6 690	78,49	6 690	6 690	0	0	05/04/2027
BSA 2017							
AG du 05/04/2017	4 903	102,09	4 731	2 430	0	2 301	09/11/2027
BSA 2019							
AG du 05/04/2017	8 600	5,4	7 900	0	0	7 900	14/12/2030
BSA 2020-1							
AG du 14/01/2021	4 752	5,4	4 150	0	0	4 150	14/01/2031
BSA 2020-2							
AG du 14/01/2021	6 690	5,4	6 690	0	0	6 690	14/01/2031
BSA 2020-3							
AG du 14/01/2021	4 915	5,4	0	0	0	0	03/11/2031
TOTAL BSA	48 108		34 913	11 270	0	23 643	

11. DETTES FINANCIERES DIVERSES

Le poste « dettes financières diverses » est constitué d'avances remboursables accordées par des organismes publics.

Avance ADEME, perçue en février 2013 pour 139 980 €

Cette avance a été perçue de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour la mise en place de moyens matériels et réglementaires pour effectuer des tests comparatifs et évaluer des systèmes de recharge pour véhicule électrique et véhicule hybride rechargeable. Le programme est sur une durée de 56 mois. Le montant maximum de l'aide prévue est de 819 344 euros dont 559 922 euros sous forme d'aide remboursable et 259 422 euros sous forme de subventions.

Aucun remboursement n'est intervenu en 2021 concernant cette avance.

Avance BPI, perçue en mai 2021 pour 66 667 €

Au cours de l'exercice 2021, Bpifrance, agissant pour le compte de l'Etat a accordé une aide à l'innovation dans le cadre du projet « 3i2S – Développement d'une solution IoT de bout-en-bout interopérable avec tout type d'installation et réseau IoT chez les industriels ».

Le montant total de cette aide comprend :

- Une subvention dont le montant maximal s'élève à 900 020 euros.
- Une avance remboursable dont le montant maximal s'élève à 450 011,00 euros.

En 2021, Actility a encaissé 133 333,00 euros au titre de la subvention, et 66 667,00 euros au titre de l'avance remboursable.

Avance BPI, perçue en juin 2021 pour 263 000 € et 66 000 € en juin 2022

Ces avances récupérables ont été perçues du Ministère de l'économie, des finances et de la relance dans le cadre de l' « Appel à projet COVID 19 International – Infrastructure intégrée pour l'application des politiques sanitaires et le confinement numérique d'urgence ». Le programme est d'une durée de 16 mois. Le montant maximum de l'avance récupérable prévu s'élève à 329 000 euros.

En 2021, Actility a encaissé 263 000,00 euros au titre de l'avance remboursable.
En 2022, Actility a encaissé un complément d'avance remboursable de 66 000 € et a commencé à rembourser cette dette trimestriellement à hauteur de 21 400 €.

12. ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE :

Exercice clos le 31 décembre 2022

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Avances remboursables	514 248		514 248	
Emprunt obligataire convertible	9 843 051	9 843 051		
Emprunts bancaires	3 706 043	1 007 343	2 698 700	
Dettes financières diverses	1 000			1 000
Intérêts courus	1 058 843	1 058 843		
Compte courant associés	354 424	354 424		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 938 781	1 938 781		
Clients acomptes reçus	255 681	255 681		
Personnel et comptes rattachés	670 191	670 191		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	655 746	655 746		
Etat, Taxe sur le chiffre d'affaires	167 748	167 748		
Autres dettes fiscales et sociales	118 327	118 327		
Produits constatés d'avance	1 428 624	1 428 624		
Autres dettes	79 151	79 151		
Total	20 791 858	17 577 910	3 212 948	1 000
<i>Avances reçues au cours d'exercice (hors int. Cour.):</i>	<i>66 000</i>			
<i>Avances remboursées en cours d'exercice :</i>	<i>21 400</i>			

13. COMPTES DE REGULARISATION – PASSIF

Détail des charges à payer

	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs – Factures non parvenues	990 374	984 315
Total	990 374	984 315
Dettes fiscales et sociales		
Personnel - provision congés payés	568 081	593 024
Personnel charges à payer	93 143	73 128
Charges sociales sur congés payés	242 748	255 931
Charges sociales à payer	46 572	36 565
État : charges à payer	83 789	140 574
Total	1 034 333	1 099 222
TOTAL GENERAL	2 024 707	2 083 537

Produits constatés d'avance

en €	31/12/2022	31/12/2021
Montants :	1 428 624	1 034 976

Le montant des produits constatés d'avance ne concerne que des produits d'exploitation.

14. PRODUITS D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires total	9 928	9 928

- Subventions d'exploitation : **44 K€**
 - Subvention aides à l'embauche : 44 K€
- Autres produits : **398 K€**
 - Produits divers de gestion courante : 1 K€
 - Reprise de provision clients douteux : 237 K€
 - Reprise de provision risques et charges : 111 K€
 - Transfert de charges d'exploitation : 49 K€

15. RESULTAT FINANCIER

Exercice clos le 31 décembre 2022

	31/12/2021	31/12/2020

Produits financiers		
Intérêts et produits assimilés	54 253	57 177
Gains de change	72 425	27 338
Revenu autres créances	12 640	
Rep. Provision pour dépréc.		1 400
Total	139 318	85 915
Charges financières		
Pertes de change	100 394	65 214
Intérêts et ch. Assimilées	61 469	96 464
Intérêts autres dettes	724 427	327 024
Intérêts compte courant	4 392	544
Dot. provisions dépréciation immobilisations financières	4 810	
Total	895 492	489 247
TOTAL Résultat Financier	(756 174)	(403 333)

16.RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de la société est une perte de 55 K € en 2022. Il est essentiellement constitué des éléments suivants :

- Charge concernant le compte séquestre lié à la cession de la branche Energy intervenue en 2019 (39 K €)
- Charge exceptionnelle liée à la perte de stock d'années antérieures

17.IMPOT SUR LES BENEFICES

Le montant comptabilisé en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés correspond essentiellement à :

- Crédit Impôt Recherche (« CIR ») qui s'est élevé à 1 554 257 € en 2022 (2 072 K € en 2021).

Les déficits fiscaux reportables dont dispose la société s'établissent à xxx xxx xxx € au 31 décembre 2022. Ces reports déficitaires ne sont pas limités dans le temps.

18.JETONS DE PRESENCE

La Société a comptabilisé en charge le versement de jetons de présence au bénéfice de la Société SHILOH GROUP L.L.C. pour un montant de 48 K euros.

19. ENGAGEMENTS DONNES

Indemnité de départ à la retraite

Méthodologie de calcul :

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements d'Actility en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives. Ces obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées au 31 décembre 2022. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision mais d'une mention dans l'annexe des comptes annuels.

Ce montant a été déterminé à la date du 31 décembre 2022 en tenant comptes des éléments suivants :

- Table de mortalité ;
- Ancienneté du personnel ;
- Probabilité de sa présence dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite.

Le montant de l'engagement a ainsi été estimé à environ 170 K € au 31 décembre 2022.

20.EFFECTIFS

Les effectifs moyens des exercices sont les suivants :

	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	88	80
Employés	5	4
Total	93	84

L'effectif au 31 décembre est de 93 personnes.

21.ENTREPRISES LIEES

Les transactions réalisées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

Elles sont décrites ci-après :

Eléments	POSTES DU BILAN	ACTIF	PASSIF
A- Entreprises liées			

THINGPARK BENELUX	Créances clients	146 717	
ABEEWAY	Créances clients	289 711	
ACTILITY SINGAPORE	Créances clients	7 903	
ABEEWAY	Dettes fournisseurs		97 293
ACTILITY SINGAPORE	Dettes fournisseurs		130 842
THINGPARK CHINA	Avance compte courant	284 127	
ABEEWAY	Avance compte courant	1 985 741	
THINGPARK BENELUX	Avance compte courant		354 424
ACTILITY CORP	Avance compte courant	13 231	
ACTILITY SINGAPORE	Avance compte courant	24 036	
TOTAL		2 751 466	582 559

Eléments	Résultat	Charges	Produits
A- Entreprises liées			
ABEEWAY	Achats de marchandises	1 173 245	

ABEEWAY	Ventes de marchandises		411
ACTILITY SINGAPORE	Cost +	478 626	
ACTILITY US CORP	Cost +	123 673	
THINGPARK BENELUX	Prestations de services		772 782
THINGPARK BENELUX	Ventes de marchandises		106 707
TOTAL		1 775 544	879 900

22. GESTION ET EVALUATION DES RISQUES FINANCIERS

Actility peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, Actility met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique d'Actility est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. Actility n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

Risque de taux d'intérêt :

Actility n'a pas d'exposition au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où la Société ne détient plus de placement financier.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. Actility fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

Risque client

Le risque client porte sur le non-recouvrement d'une créance auprès d'un client née de la vente de matériel ou de service. Actility suit avec attention l'ensemble des créances auprès de ses clients et ne constate pas à la clôture de l'exercice de risque spécifique au-delà des créances dépréciées au cours de l'exercice.

ACTILITY SA
Exercice clos le 31 décembre 2022

Certaines créances sont anciennes mais des accords d'échéanciers ont été convenus avec les clients concernés.



Audit – Bureau de Paris

16 rue de Monceau

75008 PARIS

T : +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

ACTILITY

Société Anonyme au capital de 1 123 416 euros

Siège social : 4 rue Ampère

22300 LANNION

RCS SAINT-BRIEUC 522 305 473

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



ACTILITY

Société Anonyme au capital de 1 123 416 euros

Siège social : 4 rue Ampère
22300 LANNION

RCS SAINT-BRIEUC 522 305 473

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec Monsieur Olivier HERSENT : contrat de mandat

Personne concernée :

Monsieur Olivier HERSENT occupe les fonctions de Président et de Directeur Général de votre société.

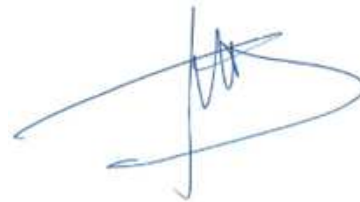
Nature et objet :

Un contrat de mandat (« Management contract ») a été conclu entre la Société et M. Olivier HERSENT en date du 31 mai 2018. Ce contrat définit notamment les modalités pratiques et les limites d'exercice de son mandat en tant que Président-Directeur Général de la société et les avantages dont il bénéficie à ce titre, prévoyant en particulier une rémunération annuelle de 156 928 € euros payables en douze mensualités égales et incluant un montant 146 729€ au titre de ses fonctions techniques.

Au titre de l'exercice 2022, une rémunération brute totale de 156 928 € a été prise en charge par votre Société en application de ce contrat.

Fait à Paris, le 1^{er} juin

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Jean-Fabrice SUBIAS